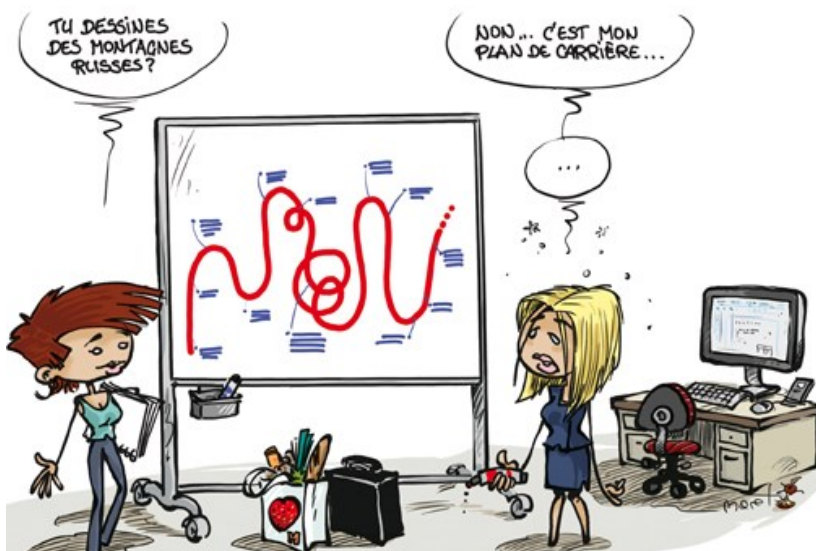


CCE du 30 juin : - 2400 emplois en 2020 Et moins de prestations sociales ?

Lors de la dernière réunion du Comité Central d'Entreprise, le gouverneur Villeroy de Galhau a précisé ses « Ambitions 2020 » : suppression de 2400 postes (ce qui aggrave le plan Noyer de 2013 de près de 500 EATP supplémentaires !), décentralisation dans les régions et les directions générales de la quasi-totalité de la gestion RH (avancement, promotion, mutations, sanctions de premier degré) conduisant au traitement inéquitable des agents en fonction de leur affectation, fermeture de la caisse d'Evry et de l'unité de Pantin, report des travaux de certaines caisses, regroupement des trois comités d'établissement de Paris et des centres administratifs de Poitiers et Marne la Vallée, etc.

Suite à l'appel des syndicats CFDT, CGT, FO et SNABF, de nombreuses unités étaient fermées tout ou partie de cette journée (fermeture générale en Haute-Normandie) et beaucoup d'agents étaient en grève, notamment dans le réseau.



Cette mobilisation a permis d'obtenir l'ouverture de négociations en commission du personnel alors que le Gouverneur pensait dérouler son projet « Ambitions 2020 » sans discussions supplémentaires ni réponses précises à un grand nombre de questions.

A l'unanimité, les élus ont décidé de donner leur avis seulement fin juillet comme les y autorise le code du travail. Ils poseront d'ici là des questions écrites auxquelles le gouverneur devra répondre.

La CGT rejette avec force tout projet de nouvelles suppressions d'emplois alors même que le plan Noyer n'est pas arrivé à son terme et que les outils numériques associés ne sont pas totalement déployés. Ce serait un nouveau pas dans la destruction du réseau et le désengagement de notre institution au plus près des territoires.

La CGT rejette toute idée de décentralisation de la gestion RH qui, sous prétexte de « simplification », est une attaque sans précédent contre le statut. La suppression des commissions d'avancement et de discipline pour les sanctions de premier degré et la gestion par les directeurs régionaux et généraux des mutations et des promotions au sein de leur direction, c'est la porte ouverte à l'arbitraire et la fin de la protection du statut qui garantit les mêmes droits à tous les agents, quelle que soit leur affectation !

La cohabitation de différents statuts est facteur d'inégalités inacceptables combattues par la CGT, au sein de la filiale papetière Europafi notamment. La programmation d'un CCE extraordinaire à l'automne nous donne des perspectives pour faire entendre la voix du personnel et obtenir que le projet « Ambitions 2020 » ne se réalise pas au détriment de son avenir et de celui des missions qu'il accomplit.

Reddition des comptes 2015 du CCE :

Après deux années excédentaires qui ont permis aux CE, malgré l'opposition de la CGT, de se redistribuer 1,3 millions d'euros au détriment des fonds propres du CCE, les comptes 2015 présentent un déficit de 518.000 €. La CGT a démontré en séance que ce déficit était artificiel et exceptionnel : il est dû à des changements de méthode de comptabilisation en 2015, ce qu'ont confirmé les experts comptables en séance, alors que les élus gestionnaires tentent de faire croire que le CCE est au bord du gouffre.

Alors que les gestionnaires précédents ont agi en transparence et que la situation du CCE était claire, la CGT s'étonne que la nouvelle équipe décrète déjà qu'elle ne tiendra pas ses promesses électorales, prétendant devoir supprimer prestations et subventions, voire même licencier des salariés du CCE !

Quel aveu de faiblesse un an seulement après les élections de mars 2015 !

En s'appuyant sur un sondage tendancieux, décidé unilatéralement, les gestionnaires actuels SNA ont décidé qu'il y avait urgence à agir, sans tenir compte de toutes les données ni en informer le personnel.

Le saviez-vous ? (cf le rapport de gestion du CCE)

- ⇒ La masse salariale globale devrait diminuer, mais la Banque prévoit plus de cadres en 2020 et il n'y a aucune indication précise de ce que sera la masse salariale en 2017 et les années suivantes. De plus, la baisse des effectifs entraîne une diminution des subventions versées par le CCE ;
- ⇒ les ressources du CCE viennent des CE : ces derniers ont réduit leurs versements ces dernières années malgré l'opposition de la CGT tout en se partageant les excédents (1,3 millions en 2 ans !) ;
- ⇒ sauf Tignes loué 300.000€ par an, les centres de vacances appartiennent à la Banque. C'est elle qui finance les gros travaux, contrairement aux centres d'autres CCE eux-mêmes propriétaires ;
- ⇒ la fermeture en 2011 des centres de Giverzac et Chauveton, voulue par la Banque et les gestionnaires actuels et combattue par la seule CGT, a conduit à la hausse globale des tarifs des colonies ;
- ⇒ la sous-traitance du pré-acheminement des colonies de vacances à un prestataire choisi en 2009, sans appel d'offre, a considérablement grevé le budget des loisirs jeunes depuis plusieurs années ;
- ⇒ le coût des séjours jeunes doit être revu à la baisse, ce que demande la CGT depuis longtemps ;
- ⇒ l'outil de réservation en ligne dysfonctionne : si un centre affiche complet, il convient d'appeler les gérants avant de renoncer à une réservation en chambres d'hôtes ;
- ⇒ la Banque a augmenté cette année sa subvention pour les retraités de 132 000€ à 400 000€. Un travail est à faire sur l'identification du montant total des subventions versées aux retraités ;
- ⇒ selon les gestionnaires les bourses d'études doivent être réduites uniformément à 161€ par enfant (au lieu de 1300€ pour les CRIC les plus faibles...).

Bonnes vacances à tous !

Supprimer des prestations, restituer des centres, licencier seraient les seules solutions à la survie du CCE : inacceptable pour la CGT !

Les congés payés :
un acquis obtenu en 1936
par la lutte syndicale !



D'autres solutions sont possibles : une légère augmentation des versements des CE, la rationalisation des approvisionnements des centres déjà engagée dont il faut attendre les effets, l'étude des colos pour maintenir une offre attractive et réduire les coûts, le développement de stages dans nos centres en partenariat avec nos associations artistiques et sportives et d'autres CE extérieurs, la révision de l'attribution des bourses d'études...

Le CCE est une des grandes conquêtes sociales de nos prédécesseurs. Les gestionnaires actuels doivent se montrer à la hauteur des engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de vous durant la campagne électorale.